

Le Relecq



Suivez-nous !



N°522 - Vendredi 26 juin 2020

www.lerelecqkerhuon.bzh



2^{ÈME} TOUR DIMANCHE 28 JUIN 2020

**Ouverture des bureaux de vote
habituels de 8h00 à 18h00.**

**Les mesures sanitaires nécessaires
seront prises sur place (lavage des
mains à l'entrée, élargement avec
votre stylo).**

Le port du masque sera obligatoire.

RÉOUVERTURE



Voir en page 2

Restez prudents !



Médecin de garde : le week-end et de nuit appeler le 15 en cas d'urgence.
 Infirmier(e)s : contactez votre cabinet habituel ou le plus proche de votre domicile.
 Pharmacie de garde : samedi après-midi et lundi matin.
 POTIN, 8 rue Victor Hugo - 02.98.28.14.01
 nuit et jours fériés : composer le 3237
 Dépannage ERDF - Electricité : 09.726.750.29
 Dépannage GRDF - Gaz : 0 800 47 33 33
 Éclairage public : service technique - 02.98.28.61.46
 le week-end, élu de service.
 EAU DU PONANT, en cas de fuite d'eau : 02.29.00.78.78
 MARCHÉ HEBDOMADAIRE place de la Résistance :
 Traditionnel et Bio : le vendredi de 16h à 20h.
 Traditionnel : le samedi matin.
 Élu de service en cas d'urgence (en dehors des horaires d'ouverture mairie) :
 06.70.64.13.48



VIE MUNICIPALE

ETAT CIVIL - POPULATION

NAISSANCES : Nolhan FERREIRA / Luka TRIDIVIC / Tara LE FUR.

DÉCÉS : Philippe MARTIN, 60 ans.

RECENSEMENT CITOYEN : Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent obligatoirement se faire recenser en mairie à partir de leurs 16 ans révolus, dans le trimestre de leur anniversaire. Cette inscription permet d'être convoqué.e à la journée défense et citoyenneté ainsi que l'inscription d'office sur la liste électorale.

Seule la preuve de la participation à la journée défense et citoyenneté est désormais exigée pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, quel que soit l'âge entre 16 et 25 ans.

ENFANCE JEUNESSE

**MAISON DE L'ENFANCE
 ET DE LA JEUNESSE - 02.98.28.38.38.**

**INSCRIPTION SERVICE EDUCATION
 ENFANCE JEUNESSE / RENTRÉE
 2020/2021**

Les dossiers d'inscriptions aux services de restauration scolaire, de l'accueil périscolaire, de l'ALSH et aux TAP sont disponibles sur :
www.le-relecq-kerhuon.fr/mej

A retourner pour le vendredi 17 juillet. Pensez au portail famille, plus rapide, plus simple. N'hésitez pas à demander votre identifiant. Pièces à fournir : Quotient Familial à jour, 1 photo d'identité, certificat de vaccinations à jour, attestation de responsabilité civile.

ALSH : L'accueil de loisirs d'été ouvrira ses portes en journée complète du 6 juillet jusqu'au 28 août. Dossier d'inscription à retirer à la MEJ ou sur le site internet.

VIE SCOLAIRE

OBLIGATION D'INSTRUCTION À 3 ANS La loi du 28 juillet 2019 rend la scolarité obligatoire dès 3 ans. De ce fait, tous les enfants nés au cours de l'année 2017 devront être scolarisés en septembre 2020.

RENTRÉE 2020/2021 : Pour inscrire votre enfant dans les établissements scolaires publics, c'est simple :

1) Envoyez un mail au service Enfance Jeunesse afin de savoir de quelle école vous dépendez.

mej@mairie-relecq-kerhuon.fr

2) Envoyez un mail à l'école concernée avec les documents suivants :

- certificat d'inscription reçu par la MEJ,
- copie du livret de famille, pages parent(s) et enfant(s),
- copie des pages vaccinations du carnet de santé.

Jules Ferry : ec.0290901X@ac-rennes.fr

Jean Moulin : ec.0290507U@ac-rennes.fr

3) Un rendez-vous téléphonique vous sera proposé par la directrice de l'école.

Ecole Achille Grandeau : Permanence pour les inscriptions le jeudi 27 et le vendredi 28 août de 10h 30 à 12h30. Se munir du certificat d'inscription délivré par la mairie, du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée, du carnet de santé, du dossier scolaire. Liste des fournitures sur le site de l'école : <http://www.ecolespubliques-bourglelecqkerhuon.ac-rennes.fr/>

CIEL (Centre International d'Etude des Langues) : Stages d'été du CM1 à la Terminale : anglais cours scolaires. 15 heures de cours en groupe : du 6 au 10 juillet ou du 24 au 28 août de 9h30 à 12h30.

CIEL Bretagne, rue du Gué Fleuri.
 Renseignements : Tél : 02.98.30.45.80.

MEDIATHEQUE François Mitterrand

DU 23 JUIN AU 4 JUILLET
HORAIRE D'OUVERTURE
 DU MARDI AU VENDREDI : 14h - 18h
 LE SAMEDI : 10h - 12h30 ; 14h - 18h

 Gel obligatoire
 Masque recommandé

 Respect des distances et du sens de circulation

12 DOCUMENTS POUR 8 SEMAINES
 ABONNEMENTS :
 PRÉVOIR UN RÉGLEMENT EN CHÈQUE

Les services suivants ne sont pas disponibles

- le café culturel
- l'accès aux consoles de jeu vidéo
- la presse quotidienne

De nouveau possible :

- venue en famille,
- travail et consultation sur place (sauf la presse),
- accès aux ordinateurs (pour des usages prioritaires),
- et aussi :
 - assouplissement du nombre de personnes présentes,
- reprise des réservations de documents.

Réouverture de L'Artothèque



Envie de changer de déco ?
 Empruntez une œuvre d'art pour deux mois.
 Notre collection comporte une centaine d'œuvres de styles et de techniques variés et s'adresse aux adultes comme aux enfants.
 Modalités d'emprunt sur place ou sur le site internet.

Renseignements : 02 29 00 52 75
mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr
<http://mediatheque.mairie-relecq-kerhuon.fr>

 Médiathèque François Mitterrand - Le Relecq-Kerhuon
  MédiathèqueLRK

VIE MUNICIPALE

DÉBROUSSAILLAGE AUTOUR DES BELVÈDÈRES DE LA CORNICHE : Le lundi 29 juin, le stationnement sera interdit sur trois îlots de stationnement, route de la Corniche.

CRÉATION D'UN BRANCHEMENT EAUX USÉES ET ADDUCTION D'EAU POTABLE : Entre le 29 juin et le 2 juillet la circulation sera interdite au droit du 38 bd Clemenceau. Une déviation sera mise en place par le bd Clemenceau, les rues Branly, Gay Lussac, Robert Schuman, le bd Charles de Gaulle et la route de Kerscao (BUS : par le bd Léopold Maissin, les rues Abbé Pierre, Gay Lussac, Robert Schuman et la route de Kerscao).

AMÉNAGEMENT DU QUAI BUS ET DE LA CHAUSSÉE À VOIE CENTRALE (Chaucidou) : A compter du lundi 29 juin (durée estimée : 2 semaines), la circulation sera interdite dans l'emprise des travaux bd Clemenceau, de son intersection avec la rue Vincent Jézéquel jusqu'au n°165. Une déviation sera mise en place par la rue Vincent Jézéquel, la rue de Kériguel, le bd Charles de Gaulle, la route de Kerscao et le bd Clemenceau.

PLAN CANICULE 2020 : Les personnes âgées et/ou handicapées qui résident à leur domicile peuvent s'inscrire ou être inscrites sur le registre mis en place par le CCAS. Ce registre, nominatif et confidentiel, a pour finalité exclusive de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte. Il n'est pas nécessaire de se réinscrire chaque année. Seule une demande de radiation peut mettre fin à leur inscription au registre nominatif.



DEMARCHAGES ABUSIFS : Certaines personnes ont été démarchées ces temps-ci par des commerciaux prétendant agir sur demande la Mairie. Nous rappelons que la Ville ne missionne jamais de démarcheurs auprès des partiuliers, même pour un prétendu diagnostic gratuit.

LA MUTUELLE COMMUNALE : Une mutuelle communale est une mutuelle individuelle qui offre un tarif avantageux aux habitants de la commune. Elle est ouverte à toutes celles et ceux qui ne bénéficient pas d'une mutuelle. Elle peut être souscrite sans condition d'âge et de ressources et elle est sans questionnaire médical. Pour obtenir des renseignements, adressez-vous en Mairie - 02.98.28.14.18.

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES : Vinciane GOUDROT, 12 rue Théodore Botrel, ravalement / Emmanuel BRISHOUAL, 44 avenue Président Allende, véranda et pergola / OGEC St Jean de la Croix : 11 rue Traonouez, rénovation des façades / Laurent TYGREAT, 56 rue Alexis Carrel, création d'ouvertures et aménagement des combles / Frédéric BOSSARD, 5 rue de Verdun, Ravalement / Alexandre LE GARZIC, 38 rue Général Leclerc, modifications façades et menuiseries.



DOSSIERS D'URBANISME : Professionnels et particuliers, vous pouvez faire vos démarches d'urbanisme en ligne ! Pour créer un compte c'est simple, connectez-vous sur : Brest.fr > démarches en ligne > autorisations d'urbanisme et cliquez sur : *Guichet unique pour les demandes d'urbanisme dématérialisées*. Retrouvez également les liens utiles, guides pratiques et tous les renseignements sur les démarches d'urbanisme sur le site de la Ville : www.lerelecqkerhuon.bzh/

PERMANENCES

Crise sanitaire : Il est préférable de vérifier les conditions d'accueil par téléphone.

CLCV : Permanences juridiques au Centre Jacolot sur rendez-vous - 02.98.01.08.51.

RELAIS PARENTS ET ASSISTANTES MATERNELLES (RPAM) – Centre Jean Jacolot – 02.98.28.29.41 : Mme Prémel-Cabic : - permanence téléphonique : mardi 8h30-12h, mercredi 13h30-16h30, vendredi 8h30-12h30 - accueil sur rendez-vous : lundi après-midi, mercredi matin, jeudi matin et mardi après-midi.

ARCHIPEL AIDE A DOMICILE 11 bis rue Le Reun : 02.98.28.33.88 - Du lundi au vendredi de 8h à 12h, l'après midi sur RV.

CENTRE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE (CDAS) - 12 rue Brizeux - 02.98.28.28.99 : Assistantes sociales, Conseillers d'accès aux droits, Protection Maternelle Infantile (PMI), Massages bébés. Mardi et jeudi : 9h-12h et 13h30-17h, mercredi : 9h-12h. En cas d'urgence : CDAS St Marc : 02.29.61.29.29.

ESPACE JEUNES Kergaret – 02.98.28.01.92 : Point Information Jeunesse : Mardi : 16h45-18h30, Mercredi : 10h-12h et 15h-18h30, Jeudi : 16h30-18h30 et sur rendez vous de 14h à 16h30, Vendredi : 16h45-18h30, Samedi : 14h-18h.

SERVICE EMPLOI – Mairie 02.98.28.61.44 : ouvert le matin de 8h30/12h, et lundi, mardi et jeudi 13h30/ 17h30 - Mme Delanoë sur rendez-vous.

IME DE L'ÉLORN - rue Commandant Charcot – 02.98.28.21.11 : secrétariat de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Sauf le mercredi.

NOUS CONTACTER

PRIVILEGIEZ LE TÉLÉPHONE, NE VOUS DÉPLACEZ QU'EN CAS DE NÉCESSITÉ.

Services technique, urbanisme, communication, pôle Solidarités : uniquement sur rendez-vous.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Permanence État Civil : le samedi de 9h à 12h.

Standard/Accueil	02.98.28.14.18
Secrétariat du Maire/Secrétariat Général	02.98.28.61.35
Cabinet du Maire	02.98.28.30.00
État Civil	02.98.28.28.78
Élections	02.98.28.28.77
Urbanisme	02.98.28.61.43
Services Techniques	02.98.28.61.46
Comptabilité	02.98.28.61.39
Éducation, enfance, jeunesse, cantine	02.98.28.38.38
Service Emploi	02.98.28.61.44
Communication	02.98.28.61.30
Gestion des Salles	02.98.28.14.18
Culture	02.98.28.61.31
Sport	02.98.28.47.47
Police Municipale	02.98.28.61.42
Solidarité/CCAS/ Logement	02.98.28.44.96
SSIAD	02.98.28.38.29

VIE ASSOCIATIVE

CENTRE SOCIO-CULTUREL JEAN JACOLOT

64 rue Vincent Jézéquel - 02.98.28.05.49.

SORTIES FAMILLES : Dimanche 5 juillet : Escapade à Roscoff, Visite du jardin exotique et visite libre du centre-ville. RDV à 10h15 sur le parking de l'Astrolabe. Départ à 10h30 - Retour prévu vers 17h30.

Mercredi 8 juillet : Balade contée à Huelgoat (En cours de finalisation).

Jeudi 16 juillet : Abbaye de Landévennec. Visite libre du musée de l'ancienne abbaye, exposition «l'archéologie de la crêpe», jardin, accès facile à la plage... RDV à 10h15 sur le parking de l'Astrolabe. Départ à 10h30. Retour prévu vers 17h30.

Dimanche 19 juillet : Escapade à Saint-Vougay (En cours de finalisation).

Mercredi 22 juillet : Escapade à la Récré des 3 curés. RDV à 10h15 sur le parking de l'Astrolabe. Départ à 10h30. Retour prévu vers 17h30.

Pour chaque sortie, merci de prévoir des masques, respecter le sens de la circulation sur site, utiliser les points de distribution de gel sur le parcours.

6€/adulte - 3€/enfant.

STADE RELECQUOIS BASKET BALL

Le **renouvellement des licences** se fait par internet cette année. Les joueurs/joueuses ont reçu un courriel indiquant la marche à suivre. Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à contacter le bureau : staderelecquois@bbox.fr

Les cotisations sont à déposer lors des permanences au club les samedi 27 juin et 4 juillet de 10h à midi et les mardi 30 juin et 7 juillet de 18h à 20h.

TENNIS AVEC LE TCR

Ouverture des inscriptions au tennis pour la saison 2020/2021 : Vous souhaitez continuer, commencer ou progresser en tennis ? Permanence d'inscription : samedi 27 juin à partir de 10h. N'oubliez pas votre masque et votre crayon ! La fiche d'inscription à compléter et le planning prévisionnel des cours est disponible au club house ainsi que sur le site du club : www.tc-relequois.fr

GYMNASTIQUE AVEC L'AGK

Planning des réinscriptions : Vendredi 26 : Eveil groupes vendredi + samedi de la lettre A à J : 18h-19h.

Eveil groupes vendredi + samedi de la lettre K à Z : 19h-20h.

Lundi 29 : Ecole de gym du mercredi de la lettre A à I : 18h-19h.

Ecole de gym du mercredi de la lettre J à Z : 19h-20h.

Mardi 30 : Ecole de gym du samedi de la lettre A à L : 18h-19h.

Ecole de gym du samedi de la lettre M à Z : 19h-20h.

Mercredi 1er juillet : Freestyle : 18h-19h30.

Jeudi 2 : Loisirs 1 : 18h-19h30.

Mercredi 3 : Loisirs 2 + Loisir mercredi soir de la lettre A à L : 18h-19h.

Loisirs 2 + Loisir mercredi soir de la lettre M à Z : 19h-20h.

Samedi 4 juillet : **Nouvelles inscriptions.** Pour toute demande envoyez un mail à agk.club@gmail.com, le dossier et un horaire de rendez-vous seront envoyés.

SERVICE SPORT

EVEIL SPORTIF - SERVICE SPORTS, EN MAIRIE : L'éveil corporel ou sportif est destiné aux enfants de moyenne et grande section. Les enfants sont répartis en 3 groupes de 12 maximum :

- Kangourou : mercredi de 13h45 à 14h45 (possibilité de convoyage avec le centre de loisirs-passerelle) et le samedi de 11h à 12h (Grande section).

- Marsupilami : mercredi de 16h à 17h (moyenne section).

- Serpent : samedi de 9h45 à 10h45 (moyenne section).

Les séances se déroulent dans le gymnase dans la cour de l'Ecole Jules Ferry.

Elles consistent à aider les enfants dans leur développement corporel, à prendre confiance en eux sous forme de jeux avec ballons, balles, parcours, coordination, motricité, jeux collectifs....

Les enfants inscrits cette année sont prioritaires pour se réinscrire. Les nouvelles inscriptions seront prises en septembre. Vous pouvez toutefois préinscrire votre enfant par mail : sports@mairie-relecq-kerhuon.fr

Badminton

Mercredi 1^{er} JUILLET



SÉANCES DÉCOUVERTE
pour les jeunes
de 6 à 16 ans

Sur réservation :
06.64.71.67.45.
plr.k.bad.relecq@gmail.com

ENVIRONNEMENT

ATTENTION AUX FEUX : Face aux conditions météorologiques de ces derniers mois et celles prévues pour les mois de juin et juillet 2020 (plus chaud que la normale et plus sec sur un grand quart nord-ouest de la France selon Météo-France), le risque de feux de forêt et d'espace naturel est particulièrement élevé. Soyez vigilants, respectez les règles de sécurité.

FEUX DE FORÊT

Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence



RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS

Rendez-vous sur : feux-foret.gouv.fr

#FeuxDeForet